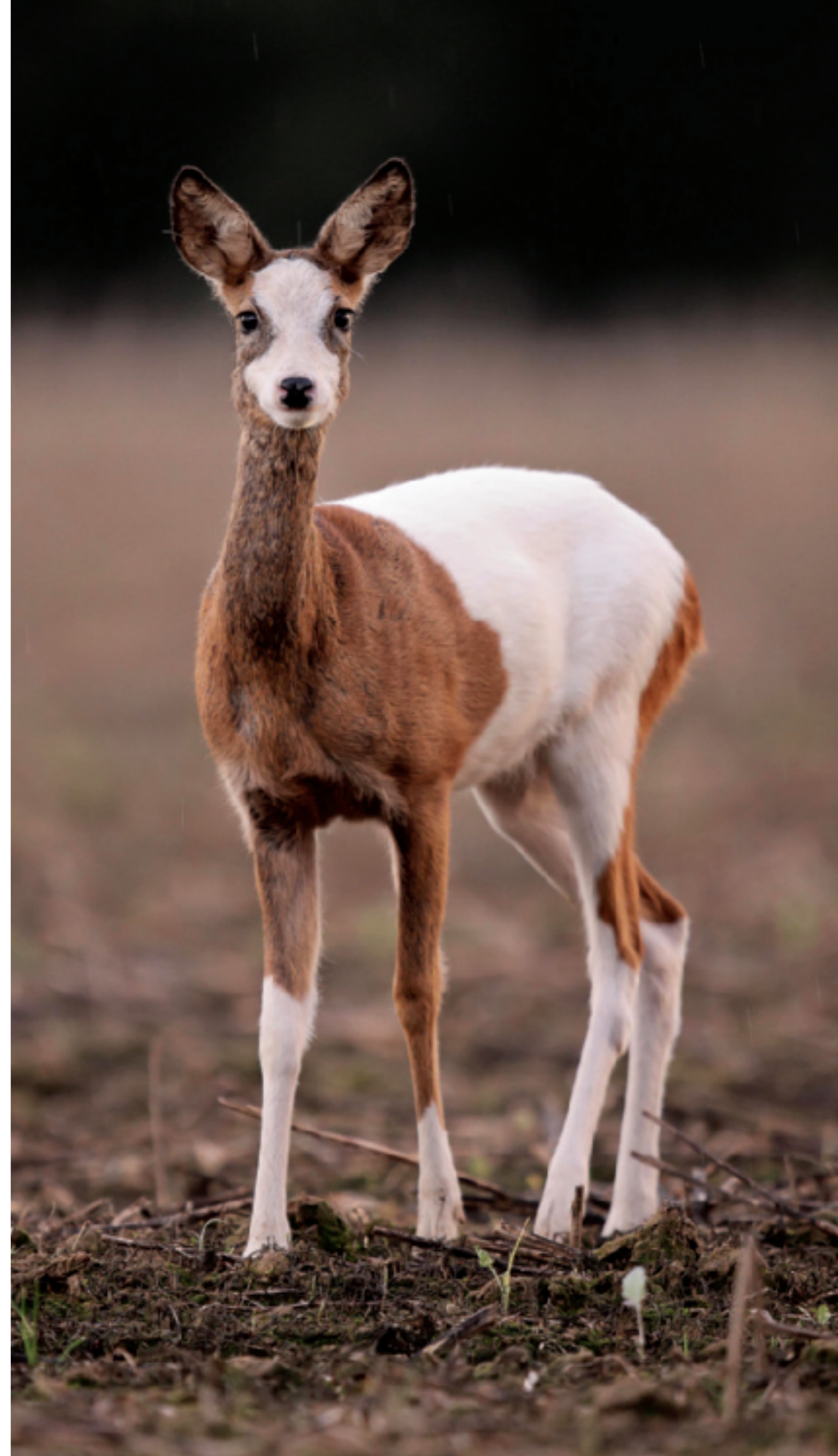


Le pelage du chevreuil connaît des anomalies de couleur. Il existe en Allemagne des souches mélaniques. Chez les individus albinos, un trouble du métabolisme provoque une décoloration de la peau... qui rend le camouflage difficile et expose davantage à la prédation. Le véritable albinisme (gène récessif qui peut être héréditaire) atteint également les yeux, dont l'iris est rose, les sabots et l'anneau nasal.



Lorsque la dépigmentation ne concerne que le poil, on parle d'un animal leucistique et de « chevreuil pie » quand la blancheur n'est que partielle.





Le mâle arpente et surveille régulièrement son secteur grâce à une tournée de patrouille souvent effectuée en milieu de matinée. Tout en parcourant lentement la périphérie du territoire, il effleure une branche basse avec ses bois ou sa joue, frotte son cou sur un baliveau, se livre à un simulacre de combat contre une tige flexible qu'il flaire et lèche après l'avoir dénudée. Marque bien visible que celle de l'aubier clair du végétal mis à mal !





Un chevreuil peut en cacher un autre. L'ambiance se réchauffe, les deux ne font plus qu'un. Mais l'amour ne consiste pas toujours à regarder ensemble dans la même direction. Le femelle reste attentive à la moindre anomalie dans son environnement alors que le mâle, la tête dans ... les étoiles, n'a encore rien détecté !

On néglige trop le rôle de la femelle alors que c'est le plus souvent elle qui provoque le mâle, qui donne le stimulus de la poursuite par un petit cri, semblable à celui de l'épervier, par une cabriole, un mouvement d'oreilles ou un coup de patte sur le sol. Lorsque la course nous frôle, on peut entendre le chuintement du brocard et les piaulements de la chevrette.





Un brocard naturalisé sur pied a été disposé dans une prairie. Le territorial du secteur vient tourner autour du leurre et, devant son absence de réaction, quitte les lieux, fort intrigué. Nous en connûmes un qui lacéra la forme à coups d'andouillers ! Rappelons que contrairement à l'usage de l'appeau désormais légalisé sur l'ensemble de la France, la chasse du grand gibier à l'aide d'appelants, vivants ou artificiels, reste strictement interdite.





L'élimination des têtes bizarres n'améliore en rien l'état général d'une population. Ce qui n'exclut pas le plaisir légitime du chasseur quand il prélève un trophée sortant de l'ordinaire. Merrains multipointes, pivot surnuméraire, bois mous, poreux, pendulaires, en tire-bouchon... Que de variété dans la beauté du bizarre !

